

Caen, le

Le Proviseur

Aux

Etudiants de 1^{ère} année de BTS CPI

OBJET : Rentrée 2021 – Inscription en 1^{ère} année de BTS.

Afin de régulariser votre inscription en classe de 1^{ère} année de BTS, je vous prie de bien vouloir retourner **le plus rapidement possible**, au **Secrétariat de l'Enseignement Supérieur** les documents suivants :

- La fiche élève jointe à renseigner
- Un chèque de 27,00 € (*frais d'inscription*) à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Dumont d'Urville**,
- Le relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- Deux photos d'identité (*préciser impérativement vos nom, prénom et classe au verso*),
- Si vous bénéficiez d'une bourse et afin de permettre sa mise en paiement, il vous faudra, dans les plus brefs délais, déposer au Secrétariat de l'enseignement Supérieur du Lycée, la notification d'attribution du CROUS
- La cotisation facultative à la Maison des Lycéens s'élève à 5 € (espèce ou chèque à l'ordre de MDL Dumont d'Urville)

Je tiens à vous rappeler que l'inscription ne sera définitive qu'au vu du relevé de notes attestant votre réussite au baccalauréat. (Si vous ne l'avez pas en votre possession le jour de l'envoi de vos documents veuillez envoyer ultérieurement par email le relevé de notes à ce.0142131r@ac-normandie.fr) La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre à 9h.

Le Proviseur,

P. REIX